



Affichage de cours | Standard | Tardif (2e période) Automne 2026

Chargé(e) de cours | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390
Date début : 2026-07-12 Date limite dépôt candidature : 26-07-17
Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ										
Sigle	Titre	Déf. EQE	Exigences de qualification	Nbre heures ou jours	Nbre charges	Horaire prévu	Campus	Mode d'enseignement	Détails supplémentaires	Annulé en date du
IDV6020 A	Fonction visuelle : des atteintes	EQE	EXIGENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). 2. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). 3. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine de la déficience visuelle. ÉQUIVALENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) ou un permis d'exercice de l'optométrie délivré par l'Ordre des optométristes du Québec. 2. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). 3. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine de la déficience visuelle.	42 heures	1	2026-09-01 au 2026-09-18 Jeu: 09:00 à 12:00 2026-09-21 au 2026-12-16 Lun: 09:00 à 12:00	Campus Montréal	Bimodal	Cours donné en anglais sur le campus, mais à noter que quelques étudiants seront à distance.	
OPM3350 A	Optique et adaptation en lentilles cornéennes	EQE	Doctorat en optométrie	22 heures	1	2026-09-01 au 2026-10-16 Ven: 09:30 à 11:29 2026-10-26 au 2026-10-30 Ven: 09:30 à 11:29 2026-11-09 au 2026-12-04 Ven: 09:30 à 11:29	Campus Montréal	En personne	Dates exactes à confirmer avec le professeur responsable du cours.	
OPM3650 A	Astreintes oculovisuelles	EQE	EXIGENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). 2. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine. ÉQUIVALENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) ou un permis d'exercice de l'optométrie délivré par l'Ordre des optométristes du Québec 2. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine ou une des qualifications suivantes : a) Détenir un certificat de résidence de 2e cycle en optométrie. b) Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. c) Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et détenir une maîtrise en sciences de la vision. d) Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et détenir un PhD en sciences de la vision.	16 heures	1	2026-08-31 au 2026-09-04 Lun: 13:30 à 15:29 2026-09-14 au 2026-09-18 Lun: 13:30 à 15:29 2026-09-21 au 2026-10-02 Lun: 13:30 à 15:29 2026-10-26 au 2026-12-11 Lun: 13:30 à 15:29	Campus Montréal	En personne	Dates exactes à déterminer en collaboration avec le professeur impliqué.	



Affichage de cours | Standard | Tardif (2e période) Automne 2026

Chargé(e) de cours | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390
Date début : 2026-07-12 Date limite dépôt candidature : 26-07-17
Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

										AUTORISÉ
Sigle	Titre	Déf. EQE	Exigences de qualification	Nbre heures ou jours	Nbre charges	Horaire prévu	Campus	Mode d'enseignement	Détails supplémentaires	Annulé en date du
OPM4350 A	Séminaire en lentilles cornéennes de spécialité	EQE	EXIGENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) 2. Détenir une expérience pertinente de trois (3) années lentilles cornéennes de spécialité. ÉQUIVALENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) ou un permis d'exercice de l'optométrie délivré par l'Ordre des optométristes du Québec 2. Détenir une expérience pertinente de trois (3) années lentilles cornéennes de spécialité ou une des qualifications suivantes : a) Détenir un certificat de résidence de 2e cycle en optométrie, option physiologie cornéenne et lentilles cornéennes. b) Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. c) Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et détenir une maîtrise en sciences de la vision. d) Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et détenir un PhD en sciences de la vision.	8 heures	1	2026-09-02 au 2026-09-23 Mer: 03:30 à 15:30	Campus Montréal	En personne	Contrôle de la myopie. Dates exactes à confirmer avec le professeur responsable du cours.	
OPM4550 A	Pathologies oculaires et maladies systémiques	EQE	EXIGENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) 2. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années en santé oculaire ÉQUIVALENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) 2. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années en santé oculaire ou une des combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : a) Certificat de 2e cycle de résidence en optométrie (option santé oculaire). b) Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. c) Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). d) Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu).	18 heures	1	2026-09-14 au 2026-09-21 Lun: 08:30 à 11:29 2026-10-19 au 2026-10-19 Lun: 08:30 à 11:29 2026-11-02 au 2026-11-16 Lun: 08:30 à 11:29	Campus Montréal	En personne	Maladies autoimmunes, maladies inflammatoires et tests de laboratoire, diabète et effets oculaires, oncologie oculaire, en plus d'une partie nouvellement affichée cette année : médicaments systémiques en optométrie, HTA et santé cardiovasculaire. Dates exactes à confirmer avec les autres enseignants du cours.	



Affichage de cours | Standard | Tardif (2e période) Automne 2026

Chargé(e) de cours | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390
Date début : 2026-07-12 Date limite dépôt candidature : 26-07-17
Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ										
Sigle	Titre	Déf. EQE	Exigences de qualification	Nbre heures ou jours	Nbre charges	Horaire prévu	Campus	Mode d'enseignement	Détails supplémentaires	Annulé en date du
OPM6022 A	Techniques d'imagerie en optométrie	EQE	EXIGENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.); 2. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours); 3. Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux; 4. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. ÉQUIVALENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.); 2. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours); 3. Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux; 4. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : a) Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie; b) Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue; c) Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu); d) Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu).	14 heures	1	2026-09-21 au 2026-09-28 Lun: 18:30 à 20:30 2026-10-14 au 2026-10-14 Lun: 18:30 à 18:30 2026-11-02 au 2026-11-02 Lun: 18:30 à 18:30 2026-11-16 au 2026-11-16 Lun: 18:30 à 18:30 2026-11-30 au 2026-11-30 Lun: 18:30 à 18:30 2026-12-14 au 2026-12-14 Lun: 18:30 à 18:30	Campus Montréal	En ligne		
SCV2151 A	Sciences de la vision: Physiologie de l'œil	EQE	EXIGENCES 1. Détenir un diplôme de : a) doctorat de 1er cycle en optométrie (O.D.); OU b) doctorat en médecine (M.D.) et un diplôme d'études spécialisées (DES) en ophtalmologie; OU c) diplôme de maîtrise (M.Sc.) en sciences de la vision (option sciences fondamentales, appliquées et cliniques ou autre domaine connexe); OU d) diplôme de doctorat (Ph.D.) en sciences de la vision (option biologie cellulaire et moléculaire, biologie des maladies de la vision ou autre domaine connexe); ET 2. Détenir une expérience pratique ou académique d'au moins trois (3) années dans le domaine.	30 heures	1	2026-09-01 au 2026-11-17 Mar: 09:00 à 11:59	Campus Montréal	En personne		



Affichage de cours | Standard | Tardif (2e période) Automne 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390
Date début : 2026-07-12 Date limite dépôt candidature : 26-07-17
Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ										
Sigle	Titre	Déf. EQE	Exigences de qualification	Nbre heures ou jours	Nbre charges	Horaire prévu	Campus	Mode d'enseignement	Détails supplémentaires	Annulé en date du
OPM5751 A115	Stage en optométrie de 1re ligne 5.1	EQE	EXIGENCES - Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). - Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). - Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. - Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine. ÉQUIVALENCES - Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). - Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). - Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. - Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : - Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie. - Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. - Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). - Deux ans d'expérience pratique et PhD en sciences de la vision (diplôme obtenu).	48 heures	1	2026-09-04 au 2026-12-18 Ven: 09:00 à 12:00	Campus Montréal	En personne	Clinique générale Vendredi AM	



Affichage de cours | Standard | Tardif (2e période) Automne 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390
Date début : 2026-07-12 Date limite dépôt candidature : 26-07-17
Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ										
Sigle	Titre	Déf. EQE	Exigences de qualification	Nbre heures ou jours	Nbre charges	Horaire prévu	Campus	Mode d'enseignement	Détails supplémentaires	Annulé en date du
OPM5851 A126	Stage en optométrie spécialisée 5.1	EQE9 - Neuro-optométrie	EXIGENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). 2. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). 3. Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. 4. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. NEURO-OPTOMÉTRIE ÉQUIVALENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). 2. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). 3. Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. 4. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : a) Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. b) Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. c) Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). d) Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu).	104 heures	1	2026-09-03 au 2026-12-17 Jeu: 09:30 à 12:30 2026-09-03 au 2026-12-17 Jeu: 13:30 à 16:30	Campus Montréal	En personne	Clinique neuro-optométrie Jeudi AM-PM	



Affichage de cours | Standard | Tardif (2e période) Automne 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390
Date début : 2026-07-12 Date limite dépôt candidature : 26-07-17
Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ										
Sigle	Titre	Déf. EQE	Exigences de qualification	Nbre heures ou jours	Nbre charges	Horaire prévu	Campus	Mode d'ensei- gnement	Détails supplémentaires	Annulé en date du
OPM5851 A127	Stage en optométrie spécialisée 5.1	EQE16 - Basse vision (INLB)	EXIGENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). 2. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). 3. Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. 4. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. BASSE VISION (INLB) ÉQUIVALENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). 2. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). 3. Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. 4. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : a) Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. b) Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. c) Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). d) Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu).	24 heures	1	2026-09-07 au 2026-12-14 Lun: 09:00 à 12:00 2026-09-07 au 2026-12-14 Lun: 13:30 à 16:30	Campus Montréal	En personne	Clinique basse vision Lundi AM-PM	



Affichage de cours | Standard | Tardif (2e période) Automne 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390
Date début : 2026-07-12 Date limite dépôt candidature : 26-07-17
Dates affichages tardifs : 2026-06-21 2026-07-12

AUTORISÉ										
Sigle	Titre	Déf. EQE	Exigences de qualification	Nbre heures ou jours	Nbre charges	Horaire prévu	Campus	Mode d'enseignement	Détails supplémentaires	Annulé en date du
OPM5851 A128	Stage en optométrie spécialisée 5.1	EQE10 - Regard collectif	EXIGENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). 2. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). 3. Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. 4. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. REGARD-COLLECTIF ÉQUIVALENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). 2. Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). 3. Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. 4. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : a) Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. b) Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. c) Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). d) Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu).	56 heures	1	2026-09-03 au 2026-12-10 Jeu: 08:00 à 12:00 2026-09-03 au 2026-12-10 Jeu: 13:00 à 16:00	À définir, Région de Montréal	En personne	Clinique regard collectif Jeudi AM-PM (1 semaine sur 2)	
OPM6040A A	Optométrie contemporaine 1.1	EQE	EXIGENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) 2. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine. ÉQUIVALENCES 1. Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.) ou un permis d'exercice de l'optométrie délivré par l'Ordre des optométristes du Québec 2. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années dans le domaine ou une des qualifications suivantes : a) Détenir un certificat de résidence de 2e cycle en optométrie. b) Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. c) Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et détenir une maîtrise en sciences de la vision. d) Deux ans d'expérience pratique dans le domaine et détenir un PhD en sciences de la vision.	19 heures	1	2026-09-01 au 2026-12-23	Campus Montréal	En personne	Sujets traités : Introduction à séquence d'examen oculovisuel et à la tenue de dossier à la CUV, biomicroscopie (révision), BFO non dilatée (révision), tonométrie, gonioscopie, formation en ajustement de LC à la CUV, révision des techniques, examens pratiques. Horaire à déterminer avec le professeur responsable du cours.	